



Réunir les partenaires autour d'une cellule d'orientation dédiée

La **métropole de Brest** s'est appuyée sur sa cellule de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique pour outiller le SLIME d'un comité d'orientation. Faire rencontrer les acteurs concernés par ces deux sujets permet de proposer des solutions adéquates.

ORIGINES ET CONTEXTE

En janvier 2011, Brest Métropole a mis en place un programme d'intérêt général¹ « Habitat Durable » avec le soutien de l'Anah pour agir sur la maîtrise de l'énergie et la réduction des consommations énergétiques, en particulier en repérant et traitant les situations de mal-logement. Dans ce cadre, un guichet unique « habitat énergie », appelé « Tinergie », à destination de l'ensemble des ménages de la métropole, a été mis en place. Constitué d'une cellule opérationnelle spécifique de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique pour les plus fragiles, ce guichet permet de développer un réseau d'acteurs pour le repérage des ménages et l'identification des partenaires qui répondent à la fois aux problématiques du bâti et du ménage.

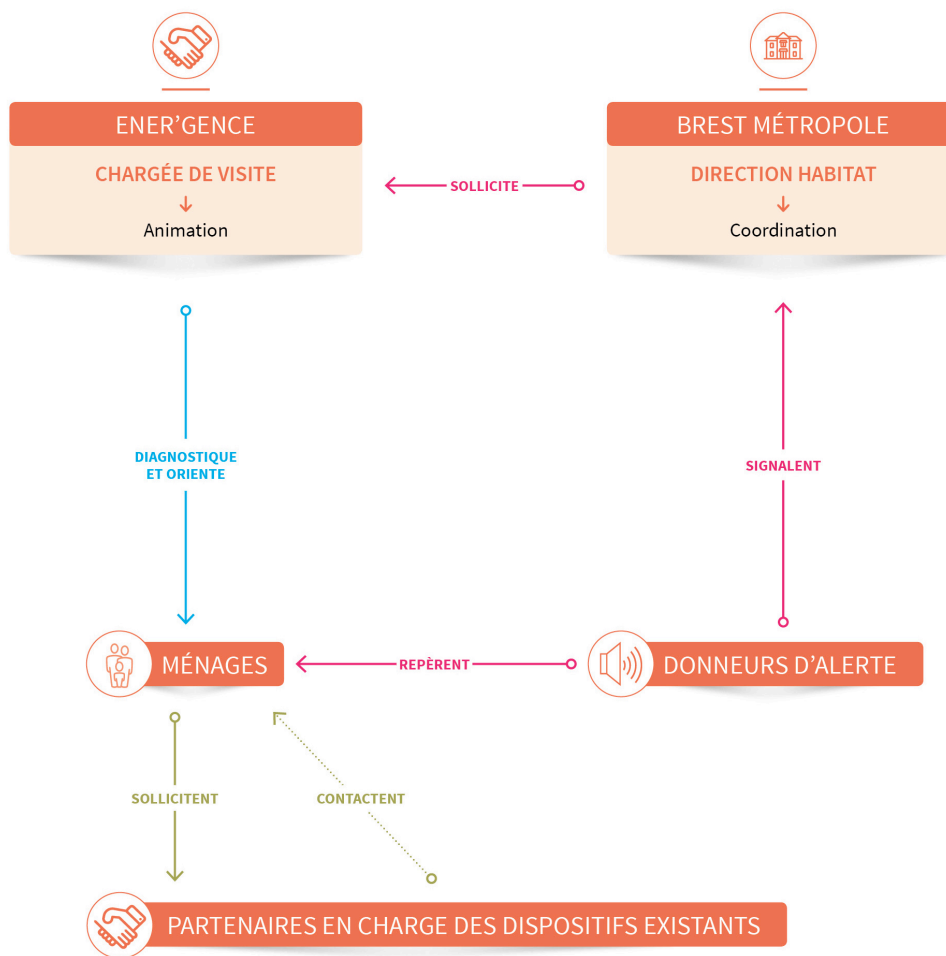
En 2014, avec la mise en place du SLIME pour la première année, Brest Métropole renforce son action de repérage de la précarité énergétique chez les publics les plus modestes, diagnostique mieux les situations avec des diagnostics sociotechniques systématiques et apporte une première réponse de confort aux ménages avec la remise et l'installation d'équipements économes.

Le SLIME devrait être déployé au moins jusqu'à fin 2018.

Cadre politique	Programme d'intérêt général habitat durable
Service	Direction Habitat
Budget	247 325 €
Calendrier	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018 – 5 ans
Population	97 752 ménages (213 221 habitants)
Nombre de visites	Prévu : 900 / Réalisé : 216 (2014-2015)
Ménages bénéficiaires (en précarité énergétique)	Ménages éprouvant des difficultés à payer leurs factures d'énergie et repérés par les donneurs d'alerte
Modalités du diagnostic sociotechnique	1 visite
Partenaire opérationnel	Ener'gence – Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest (diagnostic sociotechnique)
Partenaires financiers	Anah (PIG Habitat Durable) Fondation Abbé Pierre (pour Ener'gence) Conseil départemental du Finistère // Programme Interreg

¹ Le Programme d'intérêt général (PIG) est un des deux modes d'action de l'Anah pour programmer la rénovation énergétique. Le second est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Modalités

Brest Métropole crée en 2011 un **comité d'orientation**, la **cellule de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique**, pour repérer et accompagner les ménages en situation de mal logement. Depuis sa création, cette cellule regroupe essentiellement des acteurs de l'habitat indigne. La collectivité profite de sa réponse à l'appel à projets SLIME du CLER pour améliorer sa réponse aux ménages en précarité énergétique, en prenant appui sur cette cellule.

Aujourd'hui, la cellule opérationnelle est composée des acteurs clés du territoire agissant principalement dans les domaines de l'action sociale, de la santé, du logement et de l'énergie

- les services de la collectivité pilote : direction habitat (pilote), direction développement social urbain de Brest Métropole, service communal d'hygiène et de santé et direction prévention des risques de la ville de Brest
- le conseiller logement du conseil départemental

- la caisse d'allocations familiales
- des acteurs locaux et associations: opérateurs du programme d'intérêt général (SOLIHA et les compagnons bâtisseurs de Bretagne), Ener'gence, Fondation Abbé Pierre, l'agence départementale d'information sur le logement, l'association de consommateurs CLCV.

La cellule se réunit chaque mois pour présenter les dossiers d'habitat indigne et de précarité énergétique. Elle est présidée par une élue de Brest Métropole, vice-présidente en charge du logement, et animée par la Direction Habitat.

Face à une situation de précarité énergétique, la direction habitat saisit Ener'gence pour un diagnostic sociotechnique à domicile. En complément des orientations proposées au ménage lors de la visite, la chargée de visite d'Ener'gence a l'opportunité de présenter, si nécessaire, des situations à la cellule afin de trouver des orientations supplémentaires. De manière générale, ce sont les situations les plus complexes ou celles nécessitant plusieurs interventions concomitantes et donc une coordination des partenaires, qui sont présentées en cellule.

En fonction des préconisations de la cellule ou lors de la visite et selon la fragilité du ménage, ce sont les ménages eux-mêmes ou les partenaires qui prennent contact.

Un compte-rendu, comprenant les décisions prises par la cellule, est envoyé aux partenaires.

En plus des membres de la cellule opérationnelle, les partenaires suivant se réunissent en comité de pilotage une fois par an :

- les services et agences de l'Etat: direction départementale des territoires et de la mer, direction départementale de la cohésion sociale, Anah, agence régionale de santé
- les centres communal et départemental d'action sociale,
- le point information médiation multiservices

Enseignements

La cellule contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est avant tout un **lieu d'échanges pour les professionnels** qui permet de discuter de la problématique de la précarité énergétique tant dans ses aspects techniques, financiers que sociaux.

Elle permet d'apporter une **réponse adaptée et complémentaire aux orientations proposées** par la chargée de visite d'Ener'gence, dans les cas où une coordination des acteurs est nécessaire.

Facteurs de réussite

La **présidence de la cellule par une élue** de Brest Métropole est un élément déterminant et bénéfique. L'élue est présente à chaque cellule mensuelle et elle prend connaissance de toutes les situations. Cela révèle une vraie volonté politique de travailler sur la thématique de la précarité énergétique.

Les membres de la cellule sont bien conscients de l'importance d'éviter de multiplier les intervenants auprès des ménages pour ne pas les déstabiliser.

En règle générale, à l'issue de la cellule, la chargée de visite informe les ménages que des partenaires vont les contacter. De plus, elle peut accompagner les partenaires pendant leurs interventions pour rassurer les ménages. La chargée de visite d'Ener'gence permet de faire le lien entre les ménages et les partenaires de la cellule.

CONTACTS

Brest Métropole - Direction Habitat
Gladys GRELAUD
gladys.grelaud@brest-metropole.fr
02.98.33.52.65

Ener'gence – Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest
Cécile CLOAREC
cecile.cloarec@energence.net - 02.98.32.53.23